



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E190005

VALABLE JUSQU'AU 16/02/2024

ÉDITÉ LE 02/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2021B00710

Siret : 894 750 587 00012

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2219506

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147136645

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147136645

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : AGS ASSOCIES

AERODROME DE LOGNES
DARSE B - BAT 41
77185 LOGNES

Téléphone : 06 15 56 20 20

Portable : 06 15 56 20 20

Fax :

Site Internet :

E-mail : agsassocies@gmail.com

Responsabilité légale :

RAMALHO GIOVANNI JOHANN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/02/2022
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	17/02/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/02/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	17/02/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	17/02/2022
o Isolation des combles perdus	17/02/2022
o Isolation des planchers bas	17/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.